

Saint -Etienne, le 20/06/2025

ALERTE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ALERTE DE NIVEAU 1

À la suite des informations données par ATMO Rhône-Alpes, la préfecture de la Loire vous informe des éléments suivants :

Un épisode de pollution de type "estival" touche actuellement le bassin d'air stéphanois .

La procédure d'alerte de niveau 1 est activée à compter de 17h00 aujourd'hui, le 20/06/2025, à l'ensemble des communes du bassin d'air stéphanois

L'arrêté préfectoral n° 259-DDPP-2020 du 22 juillet 2020 disposant les mesures à mettre en œuvre pour chacun des domaines concernés est applicable dès à présent. Cet arrêté vous a été transmis par mail et est consultable en ligne sur le site internet de la préfecture de la Loire.

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours ainsi que sur les conseils de prudence à suivre, vous pouvez consulter le site www.atmo-auvergnerhonealpes.fr ou le site de la préfecture de la Loire www.loire.gouv.fr